

partie de notre province un représentant dans le cabinet. Ils ont montré qu'ils consentaient à essayer de réparer l'injustice infligée à l'Alberta par suite du refus de la dernière administration d'adopter le bill de remaniement de la carte électorale.

Je désire parler du discours du trône et m'élever contre quelques-unes des déclarations de l'honorable ministre de la Justice (sir Lomer Gouin). Je ne crois pas que nous puissions rien faire en ce moment ni plus tard pour amener le règne millénaire et, quoique je pourrai dire, ce ne sera qu'une tentative d'aider à améliorer les conditions, principalement celles qui existent aujourd'hui dans l'Ouest du Canada. Je ne pense pas que la moyenne des députés de cette Chambre— et je parle spécialement de ceux de l'Est—se fasse une idée des conditions qui règnent dans l'Ouest, particulièrement dans les régions de colonisation du pays. Il peut se faire que dans l'Est et spécialement dans les villes il existe une impression de confiance. Il est possible que ceux qui sont intéressés dans les industries édifiées grâce à une législation spéciale adoptée par le Parlement et qui sont en état de payer des dividendes de 10 pour 100 et quelquefois plus, commencent à se rendre compte qu'ils ont quelque raison de se montrer optimistes et confiants. Mais la population de l'Ouest, celle qui vit dans les fermes et celle qui appartient à la classe ouvrière, qui a contribué de son argent à payer ces dividendes de 10 pour 100 et quelquefois plus pour un capital autorisé, n'a pas les mêmes sentiments de confiance ou la même assurance en ce qui concerne l'avenir.

Je suis en communauté de sentiments avec quelques-uns des orateurs qui m'ont précédé, au sujet de ce paragraphe du discours du trône qui traite du tarif. Il m'a un peu désappointé. L'honorable ministre de la Justice a déclaré que nous allions avoir un tarif dans le genre du tarif Laurier-Fielding. Je me déclarerai satisfait si les renseignements que j'ai puisés dans ce livre sont dignes de foi sur ce que signifie l'expression. S'il m'est permis de faire des citations de ce volume intitulé "Soixante années de protection au Canada", je voudrais montrer ce qu'ont dit dans le passé certains hommes politiques célèbres pour leur temps, à propos du tarif Laurier-Fielding. Sir Wilfrid Laurier s'est exprimé ainsi :

Je laisse aux ouvriers des villes à dire si la protection n'est pas autre chose que l'esclavage. . . . Au moment où le gouvernement prend un sou dans votre poche et que ce sou n'entre pas dans le trésor du pays, c'est un vol à votre préjudice. . . . Nous voulons la liberté. Je dé-

nonce la politique de protection comme entraînant la servitude—ou la servitude—et j'emploie le mot servitude au sens correspondant à l'esclavage qui existait en Amérique.

Feu sir Richard Cartwright qui était aussi de son vivant une éminente autorité, a déclaré que si vous additionnez la somme versée au trésor et la somme plus grande extraite des poches des citoyens pour le bénéfice d'un petit nombre de privilégiés et de favoris, vous trouverez un total, durant les quatorze dernières années, qui est de très peu inférieur à un milliard de dollars.

J'ai quelque peu étudié cette question de tarif au cours des dernières années, bien que mes occupations sur ma ferme aient été si nombreuses que j'ai dû travailler de douze à quatorze heures par jour, et peut-être que mes études n'ont pas été aussi complètes que celles d'autres de mes collègues, mais je n'ai pas constaté qu'après 1896 il y ait eu une réduction appréciable du tarif comparé à celui qui existait avant cette date.

Rien à mon avis n'autorise qui que ce soit à avancer que le programme fiscal en vigueur pendant les quinze années du régime libéral à Ottawa diffère le moins du programme suivi par le parti conservateur. J'ose donc espérer que le jour où le présent Gouvernement soumettra au Parlement les remaniements qu'il a l'intention d'apporter au tarif douanier, ils accuseront une plus forte diminution des droits sur les instruments aratoires et sur les objets de première nécessité que nous ne l'avons vu jusqu'aujourd'hui au Canada. On nous a assuré que nous sommes tenus de payer le tribut aux industries manufacturières par l'intermédiaire du tarif douanier, aux compagnies de chemins de fer aux moyens des taux de transport qui leur sont garantis et au reste des autres grandes compagnies sous forme de fortes subventions en beaux deniers sonnants pour les protéger, afin que nous soyons en mesure d'édifier un grand pays uni et sagement mis en valeur. Or, nous possédons d'immenses réserves de terres arables d'une grande fertilité et on nous a donné l'assurance, en tant que peuple, qu'il est possible d'édifier un grand pays, capable de se suffire à lui-même en accordant purement et simplement une certaine somme de protection à un groupe de manufacturiers ainsi qu'à quelques autres industries. A cette condition, on nous a fait entrevoir que le Canada jouirait d'une ère de prospérité continue.

Il y a environ quarante ans, à mon sens, que nous sommes aux prises avec la